

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 24 septembre 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-11-2-3

Service consulté

Agence de Développement Touristique
de Haute-Alsace

AMENAGEMENTS TOURISTIQUES EN FORETS COMMUNALES

Résumé : *Il est proposé d'accorder une subvention de 3 180 € à la commune de VIEUX-FERRETTE pour la réalisation d'aménagements touristiques en forêt communale.*

La commune de VIEUX-FERRETTE a sollicité, en 2008, une subvention pour l'installation d'équipements d'accueil en forêt communale.

La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche réunie le 20 octobre 2008 a émis un avis favorable à une aide de 3 975 € pour ce projet, calculée au taux de 50 % sur un montant de travaux subventionnable de 7 950 €.

Comme précisé dans la lettre d'information qui a été adressée à la commune en date du 27 octobre 2008, et conformément au Guide des Aides, la commune avait un délai d'un an pour transmettre l'ordre de service de démarrage des travaux, afin que le dossier puisse être soumis à la Commission Permanente.

Or la commune n'a transmis les pièces qu'en date du 8 juin 2010 et sollicite, malgré le dépassement de délai, la prise en compte de son dossier.

Aussi, il vous est proposé de réexaminer le dossier selon les critères en vigueur à ce jour, soit un taux maximum d'intervention de 40 % (au lieu de 50 %) du montant des travaux éligibles de 7 950 €. La subvention susceptible d'être attribuée s'élève ainsi à 3 180 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une aide de 3 180 € à la commune de VIEUX-FERRETTE pour l'installation d'équipements d'accueil en forêt communale ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20414, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and a tilde-like mark below the vertical line.

Charles BUTTNER